

Décision Générale colonial

Décision n° 421 30 avril 1938

n° 421 30

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 avril 1938
Numéro JO n° 497 du 30/04/1938	Date du numéro 30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Toscano, inspecteur principal de la police judiciaire, chef du Service de la sûreté.